
Renvoi au comité de sûreté générale de l'adresse de la société populaire des amis de la Montagne (Eure), qui annonce avoir équipé un cavalier et demande l'examen des causes de détention de plusieurs pères de famille, lors de la séance du 5 messidor an II (23 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de sûreté générale de l'adresse de la société populaire des amis de la Montagne (Eure), qui annonce avoir équipé un cavalier et demande l'examen des causes de détention de plusieurs pères de famille, lors de la séance du 5 messidor an II (23 juin 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) p. 130;
https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25137_t1_0130_0000_6

Fichier pdf généré le 30/03/2022

54

Le conseil-général de la commune de Murat, département du Cantal, offre à la patrie et envoie à la monnaie l'argenterie provenant des divers objets servant ci-devant au culte, se montant à 39 marcs 1 once; il applaudit à l'énergie majestueuse que la Convention nationale a déployée pour déjouer les complots contre-révolutionnaires, et faire frapper du glaive de la loi les coupables, et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

55

La société populaire, révolutionnaire et régénérée des amis de la Montagne, séante à Conches (2), annonce à la Convention nationale qu'elle vient d'armer et équiper, à ses frais, un cavalier qui défendra jusqu'au dernier soupir la constitution républicaine. Elle invite la Convention à rester à son poste, et termine par solliciter l'examen des causes de détention de plusieurs pères de famille, sans fortune et chargés d'enfants, qui sont dans la maison d'arrêt de Conches. Elle ajoute que ces infortunés, qui y gémissent depuis plusieurs mois, n'ont pu être qu'égarés.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de sûreté générale (3).

56

Une lettre datée de Nice, le 20 prairial, et contenant 2 assignats de 250 liv. chacun, annonce que 2 républicains, vrais sans-culottes, qui gardent l'anonyme, envoient cette somme, et la destinent pour le brave Geffroy qui a sauvé la vie de Collot-d'Herbois. Ils expriment l'horreur et l'indignation dont ils ont été pénétrés à la nouvelle de l'affreux attentat que des monstres, vomis par des furies infernales, ont suscité à deux de nos chers représentants, Collot-d'Herbois et Robespierre. Ils assurent que toute la République est hérissée de Geffroys, et jurent qu'ils sont prêts de sacrifier leurs biens et leur existence, pour faire servir leurs corps de bouclier et de rempart à la représentation nationale. Ils en ont renouvelé le serment dans ce jour de la fête brillante dédiée à l'Eternel, et l'ont prié de continuer d'éclairer le comité de salut public sur toutes les trames noires qui pourroient s'ourdir contre la prospérité de la République.

Renvoi de la lettre et de l'offrande au comité des finances (4).

(1) P.V., XL, 109.

(2) Eure.

(3) P.V., XL, 109. Bⁱⁿ, 7 mess. (suppl^t); J. Sablier, n° 1395; J. Fr., n° 637 (dans ces 2 gazettes, « Bon-des » au lieu de Conches).

(4) P.V., XL, 109. Mon., XXI, 45.

Voir séance du 6 mess., n° 32.

57

La société populaire de Valence, département de la Drôme, exprime son indignation contre les monstres qui ont osé diriger le fer meurtrier, qui vouloit enlever à la République 2 de ses plus ardents défenseurs: « Comptez, dit-elle, sur tout ce que nous possédons de dévouement et de zèle; comptez que, si les jours des patriotes énergiques étoient exposés aux mêmes dangers, ils trouveroient un nouveau Geffroy dans chacun de nous. »

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Valence, 15 prair. II] (2).

« Citoyens representans

Un nouveau crime vient donc de sortir du sein de la faction étrangère! Dans les convulsions de leur rage expirante, les monstres ont osé diriger le fer meurtrier qui voulait enlever à la République 2 de ses plus ardents défen-seurs. Robespierre, Collot-d'herbois, le genie tutelaire de la France, sous la forme du Vertueux Geffroy, vous a conservé pour le bonheur et la gloire de votre pays.

Legislateurs, suivez le fil de cette trame odieuse: cet infernal complot doit avoir des ramifications dans les departemens. Frappez, frappez sans pitié sur tous ces vils suppôts de la tyrannie qui n'ont plus d'espoir que dans l'assassinat des patriotes vertueux (Sans doute que votre garde ne doit être composée que de l'amour et de la reconnaissance des français; mais, jusqu'à ce que tous les Amiral, toutes les Reynaud ayent disparu comme un songe du sol de la liberté, la republique attend encore de vous que fermant leur cœur à toute sécurité, les representans qui ont le plus figurés sur le grand théâtre revolutionnaire soient constamment entourés, pour la sureté de leur personne, de leurs amis toujours prêts à écarter le poignard homicicide des laches assassins).

Peres et sauveurs de la Patrie, comptez sur tout ce que nous possedons de devouement et de zèle, comptez que si les jours des patriotes énergiques étaient exposés aux memes dangers, ils trouveraient un nouveau Geffroy dans chacun de nous ».

DU BESSÉ, BERANGER, LASSERRE, CARRO (*secret.*),
COTTE, PAQUET, J. IMBERT, autre BERANGER,
BECARD [et 7 signatures illisibles].

58

La société populaire de Paul-les-Fontaines, ci-devant St. Paul-trois-Châteaux, district de Montélimar, département de la Drôme, exprime l'indignation et l'horreur dont elle a été pénétrée au récit de l'attentat commis sur Collot d'Herbois, et prémédité contre Robespierre; et du complot infernal qui devoit ravir à la

(1) P.V., XL, 110. Bⁱⁿ, 6 mess. (suppl^t); Mon., XXI, 67.

(2) C 309, pl. 1203, p. 26.